

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 29 mai 2015

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 26, 27 et 28 mai 2015**

**2015 DJS 7** Subventions (4 500 euros) à 3 associations sportives locales (7<sup>ème</sup>).

**M. Jean-François MARTINS, rapporteur**

-----

#### **Le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 12 mai 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention annuelle de fonctionnement à trois associations sportives du 7<sup>ème</sup> arrondissement ;

Vu l'avis du conseil du 7<sup>ème</sup> arrondissement en date du 12 mai 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Jean-François MARTINS, au nom de la 7<sup>ème</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 1 200 euros est attribuée pour l'exercice 2015 à l'association sportive scolaire du collège Jules Romain (n°D05973 / n°17363 / n°2015\_00365) –6, rue Cler (7<sup>ème</sup>).

Article 2 : Une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 2 650 euros est attribuée pour l'exercice 2015 à l'association Carte blanche 2001 (n°X07910 / n°11486 / n°2015\_00116) –24, rue de Verneuil (7<sup>ème</sup>).

Article 3 : Une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 650 euros est attribuée pour l'exercice 2015 à l'association pour la Promotion du Karaté Traditionnel et Kobudo-APKTK (n°D09380 / n°144 / n°2015\_00163) –6, rue Cler (7<sup>ème</sup>).

Article 4 : La dépense correspondante, d'un montant total de 4.500 euros, sera imputée au chapitre 65, nature 6574, rubrique 40, ligne VF 88001 (provision pour subvention de fonctionnement au titre du sport de proximité) du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2015 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**